



Réd. Mr F Bourgeois
Peintre-Claire

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Rédacteur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Retraite et ordinations au Collège de Ste. Anne.—Son Excellence Mgr. Conroy, légat apostolique, rappelle ce que le clergé et la population canadienne ont fait en faveur de ses compatriotes irlandais, lors de l'épidémie de 1847.—Les chemins de fer à Manitoba; de nouvelles voies de communication, au point de vue des intérêts agricoles.—Les élections générales en France; Mgr. l'Archevêque de Bourges annonce un triduum pendant le temps des élections.

Causerie Agricole : De la nourriture et du paillage des bêtes à laine.—Précautions à prendre pour tirer un bon produit des bêtes à laine.—Du temps le plus favorable à l'accomplissement.—Des soirs qu'il faut donner à la brebis après qu'elle a mis bas, et de l'agneau.—A quel âge les agneaux peuvent être sevrés.—Des agneaux qu'on veut élever.

Sujets divers : Exposition Provinciale à Québec (Suite) : Des bêtes à laine. Moyens hygiéniques propres à conserver en santé les animaux de travail.—Soins à donner aux chevaux pendant l'hiver.—Soins à donner au bétail.

Choses et autres : Des femmes qui s'occupent d'agriculture.

Biographie : Le quatrième livre de lecture de la Nouvelle Série de livre de lecture graduée, par M. A. H. Montpetit, 1 vol. 12, pleine reliure toile, orné de 50 gravures intercalées dans le texte; la doze \$4.00. Montréal, J. B. Roland & Fils. Editeurs Libraires No. 12 et 14, Rue St. Vincent.

Recettes : Colle froide.—Moyen pour détruire la vermine du bétail.—Moyen de détruire le ver blanc.

annonces : Décision judiciaire concernant les journaux

Non-seulement nous prions mais nous supplions nos
ABONNÉS RETARDATAIRES de nous payer au plus tôt!!!
Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû
pour recouvrer les frais de publication de la Gazette.

REVUE DE LA SEMAINE

Dimanche, le 14 du courant, jour de la clôture d'une retraite des élèves du Collège de Ste. Anne, durant laquelle le Révd. Père Saché a été le prédicateur, Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec a fait les ordinations suivantes dans la chapelle du Collège :

Tonsurés.—MM. Zéphirin Bernier, Etienne Gosselin, Le. Philippe Miville J.-Félix Blanchet, Georges-Théodore Pelletier, J.-Louis Saint Pierre, Thomas Lessard, Louis-Nazaire Lessard et Adolphe Michaud.

Minorés.—MM. B. Desjardins, Louis O. Tremblay et Paul Chénard.

Tous sont de l'Archidiocèse de Québec.

Et lundi, le 15, **Tonsuré.**—M. James Connelly, du diocèse de Kingston.

— Les cultivateurs qui en 1847 avaient répondu avec tant de zèle à l'appel de notre clergé canadien, à l'occasion de l'épidémie qui avait sévi si cruellement à l'égard des émigrés irlandais, lors de leur arrivée dans le pays, liront avec un sensible plaisir cette allusion si noble, si généreuse et si délicate de Son Excellence Mgr. Conroy lorsqu'il rappelle à notre souvenir cette époque où ses compatriotes ont été si cruellement éprouvés.

Lors de sa visite aux Trois Rivières en Septembre dernier, Mgr. Conroy, en réponse à une adresse présentée aux citoyens de cette ville, a saisi l'occasion qui lui était offerte pour remercier, au nom de ses compatriotes, le clergé canadien et la population catholique de notre Province pour la charité héroïque qu'ils avaient exercée envers les pauvres pestiférés de 1847.

Voici en quels termes il le fit :

« Vous avez bien voulu, dans votre adresse, penser à l'Irlande, ma patrie. Je vous remercie de la bienveillance que vous a inspiré cette allusion. Comme premier Evêque de l'Irlande, qui ait visité votre pays, je crois remplir un devoir sacré en remerciant ici publiquement, au nom de ma patrie, le clergé et la population catholique de la Province de Québec, de la charité héroïque qu'ils ont exercée envers les pauvres pestiférés de 1847, dont les tombeaux ont fait de la Grosse Île un des plus touchants monuments de votre beau fleuve.

« Vous leur aviez offert dans votre jeune pays un refuge qu'on leur refusait dans leur terre natale; et lorsque la maladie les eut frappés sur le seuil même de leur nouvelle patrie que vous leur prépariez, que la terreur et la mort les eurent soudainement abattus, loin de les abandonner, vous avez accueillis avec une charité ineffable ces victimes de ma honte. Plusieurs, parmi le clergé, se dévouèrent courageusement à la mort pour voler au secours de ces infortunés, pour les arracher, lorsque cela était possible, à la mort, et lorsque la mort était inévitable, pour les préparer à rencontrer leur Juge Eternel.

« Vous avez recueillis sur le sein de leurs mères inanimées, les petits orphelins Irlandais, vous les avez reçus dans vos demeures; et loin de les considérer comme des étrangers, vous en avez fait les objets de votre tendresse paternelle. Ils seront toujours comme des anneaux qui lieront le cœur reconnaissant de l'Irlande au cœur aimant du Canada; et dans toute l'effusion de mon cœur, je prie qu'ils fassent descendre dans votre pays, les plus abondantes bénédictions du ciel. »

— A l'appui de ce que nous lisions dans les journaux anglais publiés à *Manitoba*, au sujet de l'avenir prospère de cette province, nous empruntons du journal le *Métis*, publié en cet endroit, ce qui suit :

« Il est à peu près certain que d'ici à l'automne de 1878, notre province sera reliée aux Etats Unis par une voie ferrée. Les travaux progressent activement dans la section du chemin de St. Paul et du Pacifique qui s'étend de Breckenridge et G yndon. Comme on le sait il ne restera plus en suite qu'à prolonger la route de ce dernier endroit ou de Fisher's Landing jusqu'à Pembina, ce qui n'est qu'une bagatelle. Du côté canadien, les opérations ne ralentiront pas si nous devons en croire les paroles autorisées des ministres fédéraux.

« Dans sa réponse à l'adresse de la société de colonisation de Manitoba, l'honorable M. Pelletier, ministre de l'agriculture du Canada, a déclaré n'avoir entendu exprimer qu'une seule opinion dans le pays tout entier sur la nécessité pressante de nouvelles voies de communication. Et il ajoute que le Gouvernement ne pouvait résister à cette légitime pression des intérêts les plus précieux de notre province.

« L'Honorable Ministre a cité un fait qui donne un poids immense à nos réclamations. « Cette année, a-t-il dit, vous avez une récolte superbe, vos champs sont couverts des plus belles moissons : la consommation de fait sera loin d'être égale à la production. » Que faire de cet excédant de produits ?.....

« La réponse serait exacte si nous avions la vapeur à notre service. Espérons que la visite des honorables ministres fédéraux à Manitoba aura pour effet de mieux faire apprécier la richesse que recèle la fertile vallée de la Rivière-Rouge, et de nous donner le plus tôt possible les moyens de les exploiter. »

— Les élections générales en France ont eu lieu di-

manche dernier; quant aux résultats obtenus, nous ne pouvons guère compter sur les détails plus ou moins contradictoires que nous fournissent les dépêches télégraphiques.

Depuis longtemps la Révolution se prépare à ce grand événement qui suivant elle devra amener la réalisation de ce fameux programme par lequel on demande :

L'amnistie pleine, entière et immédiate pour toutes les condamnations et faits relatifs aux communards en 1870 ;

La séparation de l'Eglise et de l'Etat, la suppression du budget des cultes, l'expulsion des Jésuites, l'application à tous les prêtres des mêmes lois qu'aux autres citoyens, la suppression des communautés religieuses ;

L'instruction exclusivement laïque dans son personnel et dans son programme, gratuite à tous les degrés, obligatoire au premier degré seulement, et organisée de telle sorte que chaque enfant reçoive une instruction professionnelle ;

La suppression de toute loi restreignant la liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté de l'enseignement, la liberté de réunion et d'association ;

La refonte des lois qui régissent la famille, notamment : le retour à la loi sur le divorce, l'égalité de la femme devant le code civil, le remaniement des lois de propriété en vue de ramener la propriété individuelle à sa source légitime, le travail ;

La gratuité de la justice, l'établissement du jury élu par le suffrage universel, pour toutes les affaires. Chaque citoyen électeur sachant lire et écrire, aura le droit d'en faire partie ;

L'abolition de tous les monopoles et privilèges ;

L'application du principe électif à toutes les fonctions publiques ;

L'abolition du scrutin secret; l'abolition de la peine de mort; la suppression de la police des mœurs.

Voilà, lecteurs, une partie du programme du vrai parti républicain, de ceux enfin qui veulent la république démocratique et sociale. Ce sont ces principes que l'on a acceptés ou rejetés dimanche dernier; on a eu à décider en ce jour là si la France devait être placée entre les mains des brigands, comme les appelait avec raison Thiers auxquels il a laissé sa succession.

Malheureusement si en France on a à regretter les écarts de ces révolutionnaires qui voudraient établir dans leur pays le règne de la terreur, il y en a, et en plus grand nombre qui s'uniront au Maréchal MacMahon pour défendre dans l'ordre et la paix les intérêts de la religion et du pays.

En face de ces grands événements la France catholique a dû accomplir son devoir avec calme et résolution; elle a dû s'entourer des conseils de ses évêques et à leurs instances tourner ses regards vers Dieu et le prier d'éloigner du pays ce règne de sang et d'imbecilité rêvé par la révolution, et qu'elle demande aujourd'hui à la populace de sanctionner.

Parmi les nombreuses lettres pastorales adressées par l'Evêque au peuple français, nous publions celle de Mgr. l'Archevêque de Bourges, annonçant un triduum pendant le temps des élections :

Monsieur le curé,

« Les prochaines élections ont une importance capitale pour la France et pour l'Eglise. Tous le sentent : il est inutile d'insister. Si le programme révolutionnaire triomphe, c'en est fait pour longtemps peut être de notre pays, de ses destinées, de ses intérêts les plus graves et de nos causes les plus chères ! En pareille circonstance, les catholiques n'ont pas à hésiter; ils n'ont pas le droit de se désintéresser de

cette lutte décisive. On leur a dit déjà bien des fois ce qu'ils avaient à faire, nous n'avons pas à le redire ici. Mais ce que nous devons leur rappeler, parce que peut être on n'y songe pas assez, c'est qu'outre le devoir d'agir et de rester unis devant le danger commun, ils ont le devoir de prier.

« Dieu seul tient entre ses mains les destinées des peuples, ne l'oublions pas !

« Par conséquent, prions ! Prions pour la grande cause de l'ordre, à laquelle est attaché le salut du pays ! Prions pour l'union des partis conservateurs, afin qu'ils ne se divisent pas au moment du scrutin ! Prions pour que tous accomplissent courageusement leur devoir. Sachons, au besoin, faire taire momentanément nos préférences personnelles, devant la nécessité suprême de l'union ! Puissent les élections prochaines nous donner une Assemblée forte, unie, conservatrice, chrétienne, qui s'occupe avant tout des vrais intérêts de la France, et qui oppose une résistance invincible aux efforts du radicalisme.

« A cet effet, monsieur le curé, nous vou'ons que, durant les trois jours qui précéderont le scrutin, c'est à-dire les 11, 12 et 13 octobre, un *triduum* soit chanté dans toutes les paroisses de notre diocèse.

« Le matin, à la sainte messe, on ajoutera aux oraisons ordinaires les oraisons de *Spiritu sancto*

« Le soir, à l'heure qui paraîtra la plus convenable, aura lieu un salut solennel, dans lequel, outre les prières d'usage, on chantera l'antienne *Da pacem, Domine*, avec l'oraison *Deus a quo sancta* et, après la bénédiction, l'invocation *Cor Jesu, sacratissimum miserere nobis*, répétée trois fois.

« Le Saint Père a daigné accorder des indulgences spéciales pour tous les fidèles qui participeront à ces *triduum*

CAUSERIE AGRICOLE

DE LA NOURRITURE ET DU PACAGE DES BÊTES A LAINE.

Les bêtes à laine ont deux sortes de nourriture : celle de la maison, et la pâture.

A la maison, l'hiver, lorsque les pâturages manquent, on les nourrit de foin, de paille et de son ; on leur donne aussi des navets ; la verce, le sainfoin et la luzerne leur sont très bons ; et dans la disette, des feuilles d'ormeau, de frêne et de bouleau, des cosses et feuillages de légumes, des choux, etc. Le fourrage et le grain de l'orge et de l'avoine, semés et déponillés ensemble, sont encore excellents pour nourrir les moutons en hiver, ainsi que le foin des prairies que l'eau de la mer baigne.

La luzerne est une excellente nourriture pour les bestiaux en hiver ; mais comme cette nourriture est très substantielle et très échauffante, il ne faut pas leur en donner trop ; deux livres de luzerne sèche par jour, suffisent, ou deux livres et demie de paille d'avoine pour chaque brebis.

Il ne faut avoir de moutons, qu'autant qu'on peut en nourrir, quoique la quantité des bestiaux en général fasse la richesse des terres, et qu'il n'en coûte pas plus pour la garde d'un grand troupeau que d'un petit.

Il ne faut pas mener paître loin de la maison les brebis qui ont des agneaux, afin que leur lait ne s'échauffe point, et que les jeunes agneaux, quand ils seront assez forts pour suivre leurs mères, ne se fatiguent point trop. Il est même à propos de donner, outre la pâture, de bon foin aux mères, matin et soir, afin qu'elles aient plus de lait, et faire manger de l'herbe tendre aux jeunes agneaux, pour les fortifier plus tôt.

Tous les pâturages humides, et encore moins les maréc

aux, ne conviennent point aux bêtes à laine ; il leur faut des lieux secs, aérés et élevés. On évite les bruyères, les friches, ou terres incultes, et les revers les plus arides leur fournissent la nourriture la plus saine en général. Il faut les éloigner des forêts et des endroits où il y a des chardons ou épines, ces plantes leur donnent la gale et gâte la laine, et éviter de leur faire paître les herbes battues d'orage, et sur lesquelles l'eau aura croupi. Cette nourriture les fait mourir en peu de temps quand elle est mouillée, et dont les bêtes à laine, ordinairement affamées au sortir de l'hiver, mangent trop. Il faut encore pour les égayer, changer souvent de pâturage, cela leur fait plus de bien que ne ferait l'herbe du meilleur pasage, s'ils la paissaient toujours.

Ces animaux ne boivent pas souvent, mais il leur faut de l'eau claire, nette et point chaude. Il ne faut abreuver les bêtes à laine que selon la nourriture sèche ou humide qu'elles prennent, de peur de leur causer des maladies.

Précautions à prendre pour tirer un bon produit des bêtes à laine.

Il est nécessaire de donner au bélier souvent du pain, de l'avoine ou de l'orge.

Pour tirer un bon produit des alliances des bêtes à laine, il ne faut jamais donner le bélier aux brebis que dans le temps le plus favorable à l'accouplement, et qui répond le mieux à la saison où les agneaux prennent un bon accroissement. Aussi bien des personnes n'achètent des béliers que pour cette saison et s'en défont après, ou bien ils les font châtrer et les engraisent parmi les moutons.

DU TEMPS LE PLUS FAVORABLE A L'ACCOUPEMENT.

Le temps n'est pas le même partout, il dépend du froid des hivers. Plus les hivers sont rigoureux, plus il faut retarder le temps des accouplements ; comme les brebis portent environ cinq mois, on ne doit le permettre qu'à la fin de l'automne, afin que les agneaux ne naissent pas dans un temps où le grand froid nuirait à leur accroissement dans le premier âge. Vers le 15 de Novembre est le temps le plus convenable.

On ne laisse le bélier avec les brebis que pendant le temps qu'il leur faut pour concevoir, afin que l'on soit sûr du temps de l'accouplement, et que les agneaux ne viennent pas plus tôt qu'on voudrait, à cause du froid qui en fait beaucoup périr, ou qui empêche qu'ils ne se fortifient.

Quand le temps de l'agnèment approche, il faut y être attentif jour et nuit.

Des soins qu'il faut donner à la brebis après qu'elle a mis bas, et de l'agneau.

Quelques heures après que la brebis a mis bas, il faut lui donner un peu d'eau tiède, du son, de l'orge ou de l'avoine, enfin la meilleure nourriture qu'on trouvera pour la saison.

Aussitôt que l'agneau est né, on le lève, on le tient droit sur ses jambes, et ensuite on l'approche de sa mère pour l'accoutumer à la connaître et à la têter. Pour que la brebis allaite son agneau et qu'elle le soigne, on comprime les mamelons de la mère, c'est à dire le bout du pis, afin de le déboucher en faisant sortir un peu de lait.

Il faut aussi que la brebis sèche son petit pour le sécher ; si elle ne le fait pas, on répand un peu de sel sur lui, et on engage alors, par cet appas, la mère de le lécher. Si la saison était humide, on pourrait l'aider en l'essuyant avec du

foin ou un linge. On doit enfermer la brebis deux jours avec son agneau, afin de le tenir chaudement et qu'il apprenne à la connaître.

Si quelqu'agneau n'approche point de sa mère pour la teter, il faut l'y porter, lui frotter les lèvres avec du beurre et du saindoux, et y mettre du lait.

Toutes les brebis qui auront agnelé, seront enfermées et nourries pendant quatre jours, avec du bon foin et du son mêlé avec un peu de sel; et on leur fera boire de l'eau tiède, blanchie avec un peu de farine. Le regain leur est fort bon.

On les nourrit aussi de cossets de vesce ou de pois. L'orge leur est aussi salutaire ainsi que les pois chiches.

Au bout de quatre jours, on conduit la mère aux champs avec les autres moutons; mais on ne les mène pas loin, de peur d'échauffer son lait, qui rendrait l'agneau geuleux.

Aussitôt que l'agneau connaît sa mère, on pourra le laisser aller aux champs avec les autres, tandis que son petit sera bien chaudement, sans sortir de la bergerie. Quand il aura pris un peu de force, et qu'on le verra bondir, on peut le mettre dehors soir et matin, pour teter sa mère avant qu'elle aille aux champs, et après qu'elle en est revenue.

Et enfin lorsque l'agneau sera assez fort pour manger un peu de son ou du foin, tandis que sa mère sera aux champs, on lui en donnera du plus menu pour l'amuser et l'empêcher de bêler.

Tous les agneaux doivent être enfermés ensemble, ou dans une bergerie particulière. Ce lieu sera garni de bonne et fraîche litière, afin qu'ils dorment plus souvent. Il faut qu'ils aient toujours à boire pendant le jour.

On peut donner aux jeunes agneaux, outre le lait de leur mère, de l'avoine, de la vesce mouluë, du sainfoin, de l'herbe ou de la farine d'orge; tous ces aliments sont bons et profitables. Il leur faut de petits auges et de petits râteliers proportionnés à leur hauteur, pour qu'ils ne gâtent point ce qu'on leur donne à manger.

On peut encore faire cuir des pois de manière qu'ils ne soient pas réduits en pâté; ensuite les mettre dans du lait, et faire prendre cette nourriture aux agneaux, après les avoir fait un peu jeûner, pendant que les mères seront aux champs; en peu de temps ils profitent et engraisent. S'ils font d'abord difficulté d'en prendre, on les y accoutume, en leur en faisant avaler avec le doigt, et en leur trempant le bout de la mâchoire dans leseau où sont les pois et le lait. Avant que les mères soient revenues des champs, on ôte cette mangelée s'il en reste, car elles auraient bientôt tout avalé. En élevant les jeunes agneaux de cette manière, on les rend en peu de temps et en peu de frais assez forts et assez gras pour valoir le double des agneaux ordinaires.

Après avoir examiné tous les agneaux venus en saison ordinaire, on doit se défaire des plus faibles, et garder les plus forts, les plus beaux et les plus chargés de laine, pour multiplier son troupeau. Les agneaux d'une première portée ne sont jamais aussi beaux que les autres: on les vend ordinairement au lieu de les garder.

Pour faire profiter promptement les agneaux, on a parfois l'habitude de leur couper la queue à quinze jours ou trois semaines, lorsqu'ils sont un peu forts; on fait cette opération par un temps doux, à l'endroit d'une jointure entre deux os, et on met des cendres sur la plaie: si la cendre ne suffit pas, on la mêlerait avec du suif.

Si l'on nettoie la bergerie où sont les agneaux, on risque de leur faire venir des chancres dans la bouche. On les guérit en leur frottant les gencives avec du vinaigre.

On ne conduira les agneaux aux champs que dans les

beaux jours du printemps; et ils resteront par conséquent, depuis qu'ils sont nés, dans les étables, sans en sortir que le matin et le soir, pour teter leurs mères au retour des champs. La neige fondue, une gelée du printemps, un vent froid, détruiraient les agneaux, si on les menait aux champs avant que la saison des frimats fut passée.

Dans les beaux jours du printemps, quand les agneaux ont environ un mois, si les gelées sont passées, on commence à les mener paître avec leurs mères, ils sont assez forts; on les mène d'abord autour de la maison, dans des endroits où il y ait de la verdure.

Pour tirer du profit des brebis, on ne mène point les agneaux paître avec leurs mères; on les tient enfermés dans une bergerie séparée, on les envoie aux champs séparément, et on ne les mène pas loin, de peur qu'ils ne s'échauffent. On les ramène de meilleure heure que les brebis, afin d'éviter la confusion; on les enferme dans leur bergerie, et on les lâche aussitôt que leurs mères sont arrivées. Il n'y a jamais à craindre que la brebis méconnaisse son agneau, et que celui-ci se trompe.

A quel âge les agneaux peuvent être sevrés

On sevrer les agneaux lorsque le lait de la mère commence à tarir; alors l'agneau a environ deux mois. Le sevrage se fait selon que l'on peut plus tôt donner de bonne herbe.

Souvent on les sevrer à la tonte, la mère et le petit ne se reconnaissent plus. Si l'agneau reste avec sa mère, elle le sevrer d'elle-même, lorsque le lait lui manque; quelquefois il se dégoûte lui-même quand il a de bons pâturages.

Pour sevrer les agneaux, on les sépare des mères, et s'il est possible, on les éloigne de manière qu'ils ne puissent s'entendre réciproquement. Pour qu'ils s'oublient plus promptement, on peut réunir jusqu'à vingt à trente agneaux avec une vieille brebis, pour les conduire et les empêcher de s'écarter. On les mène paître dans des prairies de trèfle, etc., ou des prairies ordinaires qui ne soient pas humides. Lorsqu'ils se sont oubliés réciproquement, alors on les mène paître pêle-mêle.

Des agneaux qu'on veut élever.

Il ne faut point garder les agneaux de la première portée d'une brebis, ils sont toujours faibles, et choisir dans les autres ceux qui sont les plus forts, les plus chargés de laine, et qui viennent de la plus belle race et des plus jeunes brebis. On les prend presque toujours blancs, parce que la laine offre tous les avantages. On proportionne le nombre aux moyens de les élever.

Il y a des agneaux que les cultivateurs appellent *tardillons*, parce qu'ils ne viennent qu'en mai ou en juin. Ce sont ordinairement les premiers des jeunes brebis, ou les derniers qui viennent des vieilles; on les engraisse pour les manger. Ils naissent en outre dans la saison où il a déjà de l'herbe, quoique peu longue, qu'ils peuvent brouter; mais cette nourriture, trop peu substantielle, ne suffirait pas; on les garde à la bergerie, où ils tettent les mères soir et matin, et pendant la nuit. Lorsque les mères sont aux champs, on leur fait teter des marâtres, ce sont des mères qui ont perdu leurs agneaux. On leur fait de la litière fraîche une ou deux fois en vingt quatre heures. On met auprès d'eux une pierre de craie pour qu'ils la lèchent. La craie les préserve du dévoiement auquel ils sont sujets; et qui les empêcherait d'engraisser.

Pour la nourriture ordinaire des agneaux, on peut, lorsqu'ils commencent à manger, leur donner dans la bergerie de la farine d'avoine seule, ou mêlée avec du son, des pois

crevés dans l'eau bouillante. La farine d'orge qui s'empâte et reste dans les dents, les dégoûterait. Le son seul leur donnerait trop de ventre. Il n'en est pas de même de l'avoine, ou de l'orge en grain; l'avoine mêlée avec du son est la nourriture que les animaux aiment le mieux; c'est la plus saine et celle qui engraisse le plus promptement: le foin le plus fin, ou le regain, le trèfle sec, et principalement du sainfoin, sont excellents.

(A suivre.)

Exposition Provinciale de Québec.

(Suite.)

MOUTONS.

Les bêtes à laine étaient en grand nombre sur le terrain de l'Exposition. Les Leicesters, les Cotswolds, les South-Downs et autres moutons à large laine se disputaient les prix. M. Atchez Mousseau de Berthier, F. Dion de Ste. Thérèse, J. B. Dagenais de Ste. Rose, et L. Ouelle: de Terrebonne ont été ceux qui ont obtenu le plus de prix.

Nous avons regretté que M. Eugène Casgrain, de l'Islet, n'ait pas jugé à propos de concourir dans ce Département, car son troupeau de moutons y eut certainement figuré avec avantage. Les échanges qu'il a fait de ses moutons, sur le terrain même de l'Exposition, avec des moutons qui ont été primés, ont dû le lui faire regretter. Le succès constant qu'obtient M. Casgrain, dans l'élevage des moutons, mérite d'être apprécié et surtout d'être connu, et l'Exposition Provinciale offrait à M. Casgrain, comme aux autres éleveurs le privilège d'un concours; les prix qu'il aurait remportés eussent démontré que l'élevage des moutons peut être fait avec autant d'avantage dans notre district que dans ceux mieux favorisés par le climat.

M. Casgrain s'est contenté de faire venir quelques moutons sur le terrain de l'Exposition la veille de la fermeture, pour se livrer à des échanges avec les principaux éleveurs du district de Montréal.

Ainsi M. Casgrain a donné, avec un retour de \$10, un bélier Cotswold de 3 ans et une agnelle, pour un bélier Cotswold de 2 ans pour lequel M. Dagenais a obtenu un 1er prix. M. Dion, propriétaire d'un bélier Cotswolds qu'il exposait à l'Exposition, pour lequel on avait accordé un premier prix à London, Ontario, et qu'il a payé \$180, a avoué qu'il n'y avait pas parmi les moutons exposés, un mouton qui eût d'aussi bonne laine que celui que M. Casgrain avait échangé avec M. Dagenais. M. Dion a lui-même échangé un mouton de deux ans, primé à l'Exposition, pour un agneau Cotswold que lui a offert M. Casgrain. Les principaux éleveurs qui ont obtenu des prix: M. Godbois, Dion, Dagenais, Cowan et Brosseau, ont donné le témoignage à M. Casgrain que s'il eut pris part au concours, il n'aurait pas été battu pour la qualité de ses animaux. M. Dagenais qui lui-même s'était rendu sur la ferme de M. Casgrain pendant l'Exposition et qui avait eu l'avantage de voir son troupeau de moutons, a rendu à M. Casgrain le même témoignage.

M. Casgrain, par un croisement judicieux et fait cependant avec lenteur est parvenu à créer une excellente race de bêtes à laine, tant sous le rapport de la laine, que sous celui de la viande. Ce croisement a été fait par le mélange des races Leicesters, Cheviots et South-Downs, ayant pour type les

Cotswolds. En outre des croisements et des appariements, M. Casgrain n'a pas négligé le régime. Il placait son troupeau dans les conditions les plus favorables pour le pâturage. Il a réussi à former une race de bêtes à laine en rapport avec notre climat, et qui produisent non-seulement de la viande, mais encore de la laine abondante et d'assez belle qualité pour alimenter nos manufactures. M. Casgrain a jugé nécessaire d'employer aussi le bélier anglais pour croiser nos races canadiennes, les perfectionner pour en créer de nouvelles.

M. Casgrain, ainsi que les principaux éleveurs de moutons qui ont obtenu des prix à la dernière exposition Provinciale, rendent donc un service immense aux cultivateurs en essayant à introduire dans nos campagnes des bêtes à laine propres à donner tous les avantages possibles tant sous le rapport de la viande que sous celui de la laine. Nous voyons qu'entre eux il n'y a pas d'ambition mesquine, mais tous tendent au même but: c'est-à-dire de retirer le plus d'avantages possibles par l'élevage des moutons qui malheureusement ne se fait pas sur une assez grande échelle, parce que la plupart des cultivateurs ne s'y entendent pas assez à cet égard, quoique le pays soit très-favorable à la propagation des moutons: il suffit pour cela de leur accorder tous les soins possibles, tant au point de vue du croisement que sous le rapport de la nourriture et d'une bonne hygiène. Ce n'est que par une attention constante, une nourriture plus succulente que celle que l'on donne ordinairement aux bêtes à laine pendant la saison de l'hiver, que l'on arrivera à un succès. Soigner les moutons en hiver presque exclusivement de pesas de pois, de paille et quelquefois de la balle, très-rarement du foin, est assurément un mauvais calcul, une fausse économie; les moutons alors sont petits, ne donnent presque point de laine et peu de viande.

Le Révd M. F. Pilote, dans un rapport qu'il présentait, en 1851, à un Comité spécial d'agriculture de l'Assemblée Législative, écrivait ce qui suit, quant à l'élevage des bêtes à laine dans le pays: " Nos habitants n'élevaient pas plus de moutons parce qu'ils ne voient pas tous les avantages et les profits qu'ils pourraient en retirer. Ils n'en gardent que ce qu'il leur en faut pour quelques aunes d'étoffes, et un peu de viande fraîche l'automne. Le bas prix des draps et des étoffes étrangères les empêche d'en fabriquer eux-mêmes en quantité suffisante avec leur propre laine, car leurs étoffes leur coûtent toujours plus cher. Si nous avions des manufactures pour exploiter la laine, nos cultivateurs ne manqueraient pas d'en produire davantage; ce serait pour eux et pour le pays en général un profit clair; au lieu de 10s., par exemple, qu'ils envoient en pays étrangers pour une verge de drap, souvent altéré par la teinture, ils paieraient ici le même drap, moins la teinture, pour deux ou trois livres de laine au plus. On dit sans cesse aux cultivateurs: produisez, produisez, mais on oublie de lui procurer les moyens de vendre ses produits avec avantage. C'est pourtant là le point capital. En attendant que ces moyens soient trouvés, nous n'avons rien à faire qu'à augmenter la consommation de nos propres produits. Leur valeur augmentera dans la même proportion. Si la rigueur de notre climat peut avoir quelque influence sur les moutons, c'est tout au plus sur la qualité de la laine. "

Voici les prix accordés dans le département des bêtes à laine:

Leicesters

Bélier à deux tontes et plus : 1er prix, Jas. Cowan, Allans' Corners ; 2e, J. Godbois, Terrebonne ; 3e, R. S. Tozer, Québec.

Bélier tondue : 1er prix, W. Rodden, Plantagenet ; 2e, Chas Damais ; 3e, L. Ouellet, Terrebonne.

Agneau bélier : 1er prix, Thomas Brown, St. Laurent ; 2e, James Cowan, Allans' Corners ; 3e, Louis Brassard, St. Hubert.

Deux brebis, deux tontes et plus : 1er prix, Chas. Damais, Terrebonne ; 2e, James Cowan ; 3e, W. Corribeau.

Deux brebis de 1 an : 1er prix James Cowan ; 2e, J. B. Dagenais, Ste. Rose ; 3e, J. Godbois, Terrebonne.

Deux femelles de l'année : 1er et 2e prix, Jas. Cowan ; 3e, Chas Damais.

Cotswolds.

Bélier, deux tontes et plus : 1er prix, J. B. Dagenais ; 2e, A. Mousseau, Berthier.

Bélier agneau, 1er prix, François Dion.

Deux brebis, 1er prix, A. Mousseau, Berthier.

Deux agneaux brebis : 1er prix, F. Dion, Ste. Thérèse ; 2e, A. Mousseau, Berthier ; 3e, Etienne Poulin.

Autres moutons à longue laine.

Bélier, deux tontes et plus : 1er prix, Louis Brassard ; 2e, F. Dion, Ste. Thérèse ; 3e, J. Lauvil, St. Martin.

Bélier : 1er prix, J. B. Dagenais, Ste. Rose ; 2e, F. Dion, Ste. Thérèse ; 3e, L. Ouellet, Terrebonne.

Bélier agneau : 1er prix, Joseph Godbois ; 2e, François Dion ; 3e, Joseph Godbois.

Deux brebis, deux tontes et plus : 1er prix, Louis Brousseau ; 2e, J. B. Dagenais ; 3e, Jas. Cowan.

Deux brebis : 1er prix, A. Mousseau ; 2e, Jas. Cowan ; 3e, Louis Brousseau.

Deux brebis agneau : 1er prix, F. Dion ; 2e, Louis Brousseau ; 3e, J. B. Dagenais.

South Downs.

M. H. D. Moore, Moore Station, a obtenu les 1er, 2e et 3e prix pour les moutons South Downs, tels que Béliers à deux tontes et plus ; bélier agneau et deux brebis agneau.

Moutons gras de toute race.

Les deux meilleurs moutons châtrés : 1er, 2e et 3e prix, J. Cowan, Allans' Corners.

Les 2 meilleurs brebis : 1er prix, W. Corribeau, Lachine ; 2e, Jas. Cowan ; 3e, F. Perreault, l'Assomption.

(A suivre)

Moyens hygiéniques**PROPRE A CONSERVER EN SANTÉ DES ANIMAUX DE TRAVAIL.**

Dans un mémoire sur le farcin, qui a reçu la médaille d'or de commission d'hygiène, institué au ministre de la guerre en France, M. Gillet, en parlant du traitement préservatif de cette maladie, donne de très-bons conseils sur la conservation des chevaux. Nous empruntons à son excellente notice quelques préceptes qui, avec de légers changements sont applicables à tous les animaux de travail. M. Gillet s'occupe d'abord de la production et du choix des chevaux.

" Ne se servir, dit-il, pour la reproduction que de juments et d'étalons faits; persuader aux éleveurs qu'en employant pour cet acte des animaux trop jeunes, c'est non-seulement vouloir n'obtenir que des produits faibles et sans énergie, mais encore arrêter le développement des parents bientôt exténués, et marcher à grands pas vers une dégénération de l'espèce, dégénération qui sera rendue de plus en plus sensible par la qualité de plus en plus inférieure des descendants, et surtout par leur susceptibilité à contracter les maladies des animaux dont la constitution est mauvaise.

" Apporter dans le croisement des races plus de discernement qu'on n'en apporte.

" Acheter moins de chevaux médiocres et mauvais; rejeter toujours ceux dont la côte est plate, dont la poitrine est étroite, dont les membres sont grêles ou empâtés et les crins abondants; qu'il faut aux animaux de travail un bon tempérament, une constitution forte et robuste, et que beaucoup des chevaux qui nous sont envoyés, loin d'avoir ces qualités, se trouvent, même avant leur arrivée aux corps, dans toutes les conditions propres au développement des affections de poitrine, et par suite à la morve et au farcin.

" Employer pour le dressage des chevaux toute la douceur et toute la patience possibles; ne jamais désespérer et ne pas abandonner un animal parce que, pendant quelque temps, on a rien ou peu obtenu de lui.

" Négarer de maltraiter les animaux quels qu'ils soient.

" Soumettre les chevaux à un travail moins irrégulier et qui soit plus en rapport avec leurs forces; ne les amener que doucement aux travaux pénibles, aux manœuvres, à ces mouvements brusques et saccadés qui réclament de leur part tant d'efforts et de souplesse.

" Ne jamais mettre les chevaux hors d'haleine; ne pas trop prolonger les allures vives; ne pas exiger des mouvements violents durant la dernière reprise; rentrer les chevaux aussi calmes et aussi secs que possible. Ne pas ordonner pour un jour l'allure du pas ou du trot, et pour un autre celle du gallop, à l'exclusion de toute autre. Attendre au moins une heure après le repas des chevaux, pour les conduire au travail. Les chaleurs du jour, si les animaux sont conduits raisonnablement et soignés convenablement à leur rentrée ne sont pas à craindre.

Établir une différence entre la ration d'été et celle d'hiver. Mais tout en désirant l'augmentation de la ration du travail, nous ne voudrions pas qu'on touchât à celle de repos qui, pour nous, est nécessaire au bon entretien des animaux.

Faire boire à midi dans les fortes chaleurs surtout; car nous pensons qu'il est peu rationnel de laisser les animaux pendant cinq à six heures après leur rentrée du travail, où ils ont eu très-chaud, sans pouvoir satisfaire une soif qui doit d'autant se faire sentir, qu'à midi ils reçoivent, dans certains régiments, du foin, dans d'autres, du foin et de l'avoine, aliments les plus échauffants de leur ration.

Après les sorties ne jamais passer les chevaux à l'eau comme je l'ai vu faire quelquefois; car rentrés tout de suite après et abandonnés sans bouchonnement sur un pavé froid et humide, il est facile de prévoir tout ce qu'on doit attendre d'une semblable faute.

Insister plus qu'on ne le fait sur le bouchonnement après le travail, avoir soin alors de bien couvrir les chevaux. Ne pas laisser comme on en a l'habitude sur le pavé des écuries des animaux encore crottés et mouillés; car de l'oubli de ces soins que je considère comme de première nécessité, ou de la négligence apportée dans leur application naissent souvent des affections de poitrine qui se terminent par une mort très-prompte ou plus tard par des maladies du système lymphatique.

Éviter de tenir les écuries hermétiquement bouchées et d'y renfermer un air qui, bientôt corrompu par la respiration des animaux et les émanations qui s'élèvent sans cesse de leurs matières excrémentielles et de la litière, est un véritable poison dont l'effet est terrible.

Ménager dans la nuit un aérage suffisant. Dans le cas où pour éviter le froid, on aurait tenu constamment fermées portes et fenêtres, n'ouvrir le matin ces dernières que graduellement afin de s'exposer petit à petit les animaux à recevoir sans danger l'impression de l'air froid du dehors (quantité de bronchites sont dues à ce manque de précaution).

Avoir le soin, lorsque les animaux sont sortis, de faire ouvrir portes et fenêtres afin de renouveler complètement l'air intérieur des écuries, et de sécher aussi bien que possible le pavé de celles-ci.

Placer constamment, dans le jour, le cheval sur une demi-litière qui lui permette de se coucher et de se reposer s'il en a besoin, sans ressentir le froid d'un pavé toujours humide qui peut fort bien déterminer quelques refroidissements et les affections qui sont les suites ordinaires de ces derniers.

Apporter la plus grande attention dans la distribution des ouvertures des écuries, afin, tout en évitant les mauvais effets des

courants d'air trop fort», de faciliter le renouvellement d'une atmosphère corrompue

Percez des jours assez grands pour permettre à la lumière de pénétrer dans les habitations et d'y combattre l'action d'une humidité malfaisante; enfin ne jamais oublier que de la pureté de l'air dépend la santé des animaux.

« C'est pour cela aussi que nous conseillons d'éloigner autant que possible, des écuries, les fumiers qui pour l'ordinaire sont placés à leur porte, et de les déposer, autant que faire se pourra, sous les vents dominants, c'est-à-dire de telle sorte que ces derniers ne puissent, lorsqu'ils se sont chargés des miasmes putrides qui s'en élèvent sans cesse, les transporter ensuite dans les habitations.

Enfin, nous nous résumerons en disant que l'aération et l'espace accordés à presque tous les chevaux sont d'un intérêt majeur à la vérité, mais que ce qui doit surtout nous intéresser c'est l'origine des animaux, leur conformation, leur éducation, l'époque à laquelle ils peuvent sans danger être soumis à un travail plus raisonné, la nourriture qui doit leur être accordée en certains cas, le choix des hommes auxquels ils doivent être confiés, et les soins hygiéniques dont on doit les entourer surtout dans leur jeune âge.

Soins à donner aux chevaux pendant l'hiver.

Voici bientôt arrivée la saison où les chevaux requerront les plus grands soins, et il importe de les connaître.

Lorsqu'un cheval sera sur le voyage, nourrissez-le à des heures régulières. Si vous ne pouvez tenir exactement à cette règle, apportez avec vous de la farine de blé d'inde; prenez-en une pinte que vous mélangerez dans un seau d'eau en même temps que vous la ferez boire au cheval; ce breuvage outre qu'il donnera la force au cheval le rafraîchira. Nombre de chevaux souffrent de la dyspepsie, et l'irrégularité dans les repas ou une trop grande quantité de grain donnée au cheval lorsqu'il est fatigué, en sont la cause. Lorsqu'un cheval a été exposé aux rigueurs d'une tempête, à son retour à l'étable donnez-lui une ration de son mélangé à deux ou trois pintes d'eau bouillante, que vous brasserez bien; puis ensuite ajoutez de l'eau froide en quantité suffisante pour que ce breuvage ait la température d'un lait qui vient d'être trait. Par ce moyen vous préviendrez les coliques chez le cheval.

Les cultivateurs ont tort de ne pas donner suffisamment de grains à leurs chevaux: il est mieux de les faire travailler plus fort, d'une manière continue, et de les mieux nourrir. Ce dont nous sommes certains, c'est qu'il n'y a pas un cultivateur sur dix qui accorde à son cheval les soins nécessaires. Après une rude journée de travail, le cheval ne doit pas être placé dans son écurie, sans avoir été bien bouchonné, qu'il ait une bonne litière sèche et une nourriture suffisante.

Soins à donner au bétail.

Il faudra bientôt pourvoir à la stabulation des animaux. Cette époque de stabulation est aussi le temps où les maladies viennent visiter les étables sans que l'on en connaisse la cause, et cette cause provient le plus souvent de manque de soins.

Plusieurs cultivateurs s'imaginent qu'il suffit de placer une bête dans une écurie, sans se rendre compte auparavant si l'aération est complète. On considère en outre comme excellents tous les fourrages, même ceux qui sont les plus avariés; en bien des endroits, on se garde même de faire usage de la brosse, ou de l'étrille, persuadé que l'on est que la propreté n'exerce aucune influence sur la santé des animaux. Ce sont autant d'erreurs qu'il est bon que les cultivateurs intelligents fassent disparaître de leur voisinage.

Toutes les étables doivent être pavées de manière à ce que les matières composant le fumier ne puissent à la longue s'imprégner dans le sol; le pavage, lorsqu'il est bien fait, permet en outre un lavage fréquent à l'eau claire.

Pour rendre une étable salubre, avant la rentrée du bétail il faut:

1^o. Faire tomber toutes les toiles d'araignées qui tapissent le plafond et les murs de l'étable;

2^o. Blanchir à l'eau de chaux toutes les parties intérieures d'un

bâtiment, sans exception;

3^o. Ménager des chassis et des portes assez grandes pour aérer chaque jour, convenablement et suffisamment.

4^o. Livrer aux animaux une abondante litière et la renouveler souvent;

5^o. Ne jamais leur donner de fourrages poudreux ou moisissés; Nous devons insister surtout sur la nécessité de donner de l'air aux animaux.

En restant seulement une nuit à l'étable, les vaches, par leur chaleur, par leur nombre, par leurs sécrétions (souffle, sueur, fumier de tout genre), changent les conditions ordinaires de l'air. Le lendemain l'air est vicié l'acide carbonique domine; si les vaches restent six mois d'hiver dans ce milieu délétère, les organes essentiels à la vie se trouvent infailliblement attaqués.

En résumé, si on veut maintenir les bestiaux en bonne santé, il faut en prendre les moyens. Alors qu'on nourrisse bien les animaux et, comme l'air pur est, pour tout ce qui respire sur cette terre, la première nourriture, qu'on ventile à force les étables, qu'on laisse chaque jour si c'est possible, promener le bétail pendant quelques heures dans une cour voisine de l'étable, et tout ira pour le mieux; vous aurez des animaux en bonne santé et vous en retirerez plus de profits. Avec un peu d'attention, un cultivateur qui voit son voisin réussir peut être certain que ce cultivateur à l'aise met en pratique ce que nous venons d'indiquer. C'est un travail bien facile, et qui n'exige que peu de temps pour le mettre en pratique.

Choses et autres

Des femmes qui s'occupent d'agriculture.—Le fait suivant que nous empruntons à la *Gazette* de Montréal, nous donne un exemple que les femmes mêmes qui s'occupent d'agriculture peuvent y figurer avec avantage.

Une femme vient d'obtenir, en Angleterre, le premier prix pour les fermes les mieux tenues. Elle peut être assurément la digne émule de Madame Sawin, du Kansas, qui est propriétaire de 860 arpents de terre. Cette dernière a labouré et ensemencé en blé dix arpents, outre vingt autres arpents en menus grains, sans compter la culture du blé d'inde. Cette femme ne jouissait pas d'une forte constitution; au contraire, on rapporte que quand elle a commencé à labourer, elle était si faible qu'elle tenait sur sa charrue une petite chaise et se reposait un instant à chaque deuxième sillon qu'elle traçait avec sa charrue. Elle est devenue si forte, malgré ce lourd travail, que le dernier ouvrage qu'elle a entrepris a été de labourer dix arpents de terre pour un éleveur de moutons qui réside dans son voisinage, et qui devait la payer avec le produit de ses moutons.

LE QUATRIÈME LIVRE DE LECTURE de la NOUVELLE SÉRIE DE LIVRES DE LECTURE GRADUÉE, par M. A. N. MONTPETIT, 1 vol. 12, pleine reliure toile, orné de 50 gravures intercalées dans le texte, la doz \$4 00. Montréal, J. B. ROLLAND & FILS, Editeurs-Libraires No. 12 et 14, Rue St. Vincent.

Nous avons en mains le 4^e VOLUME de la NOUVELLE SÉRIE DE LIVRES DE LECTURE GRADUÉE par A. N. MONTPETIT, et nous devons avant tout dire que c'est certainement ce qui y a de mieux jusqu'à présent en Canada, en fait de livres classiques. C'est un volume de format in 12, magnifiquement relié en pleine reliure toile et sur la couverture duquel on voit les armes de la Province de Québec, en relief, entourées d'un joli cadre avec une feuille d'érable aux quatre coins.

Pour ce qui est du mérite littéraire du livre, il est inutile d'en faire l'éloge. Tout le monde sait déjà, par la lecture des trois premiers livres de cette série, que la grande œuvre qu'il a entreprise répond parfaitement aux besoins du pays. Depuis longtemps déjà, les personnes instruites et compétentes savaient qu'il y avait une grande lacune à combler dans le système d'éducation du pays, mais jusqu'à présent, il ne s'était trouvé personne qui osât entreprendre une telle besogne, ni personne qui eût osé risquer la publication d'une œuvre aussi considérable. L'auteur a su choisir avec un tact particulier et un goût des plus heureux, parmi les sujets les plus intéressants et les mieux à la portée des jeunes intelligences. Il a su réunir en un faisceau, tout ce qui peut rendre attrayant et qui est en même temps utile

et instructif. Il s'est attaché tout particulièrement à tout ce qui a trait au Canada, et dans ce quatrième livre, l'on trouve le récit des pages les plus glorieuses de notre histoire nationale et les tableaux les plus vifs et les plus intéressants d'une foule de détails qui y ont rapport. Il n'a pas non plus négligé le côté pour ainsi dire matériel, car il donne également un foule de renseignements des plus justes et qui sont puisés dans les ouvrages de personnes les plus compétentes, sur l'agriculture, le style épistolaire, etc., etc. L'auteur termine son livre par une série de pièces de poésie, choisies pour la plupart dans les œuvres de nos poètes canadiens, et parmi lesquelles l'on doit citer comme étant une des meilleures *La Victoire de Châteauguay*.

Messieurs J. B. ROLLAND & FILS, les éditeurs, ont de leur côté mis tout en œuvre pour parvenir à produire un livre tel qu'il ne s'en était pas encore vu au Canada, et ils ont pleinement réussi. Les cinquantes gravures qui ornent le texte sont des mieux finies, elles sont dues au travail de M. Marion qui les a gravées d'après le système de la photographie sur bois inventé par M. H. N. Grenier. Le texte non plus ne laisse rien à désirer pour le fini, la propreté et la bonne impression. Ce livre sort des ateliers de M. Sénécal, c'est dire que c'est ce qu'il peut y avoir de mieux en fait de reliure et d'impression.

Nous offrons nos félicitations les plus chaleureuses à l'auteur et aux éditeurs pour le succès avec lequel ils ont mené à bonne fin leur entreprise colossale, et nous aimons à croire que tout le monde leur saura gré du grand service qu'ils ont rendu au pays par la publication de la NOUVELLE SÉRIE DE LIVRES DE LECTURE, qui, d'après les désirs de M. le Surintendant de l'Instruction Publique, qui en a reconnu l'excellence, doit être introduite dans toutes les écoles et académies de notre province.

RECETTES

Colle froide.

On prend deux livres de colle-forte de gélatine, on la fait dissoudre dans un bain-marie avec une pinte d'eau dans un vase de terre; on remplace peu à peu avec de l'eau chaude l'eau enlevée par l'évaporation. Lorsque la colle est entièrement dissoute, on verse peu à peu dans la dissolution six onces d'acide nitrique (eau forte); l'acide, réagissant sur la colle, produit une vive effervescence due au dégagement des vapeurs d'acide hypo-azotique. Quand tout le dégagement a eu lieu, on agite la liqueur, on la retire du bain marie et on la laisse refroidir, puis on la met en pot que l'on conserve pour l'usage. Cette colle, qui reste liquide, s'emploie très-facilement à froid avec le pinceau; elle colle aussi fortement, quand elle est bien préparée, que la colle-forte ordinaire mise à chaud.

Moyen pour détruire la vermine du bétail.

On prend du lait de beurre que l'on fait un peu chauffer, et on y ajoute du tabac à priser; après quoi on frotte l'animal.

Moyen de détruire le ver blanc.

On indique le moyen suivant de détruire le ver blanc:

On bine très-fortement les champs ou les jardins qui en sont attaqués, sans toucher aux plantes qui s'y trouvent; on répand ensuite à peu près une pinte de plâtre sur chaque trois pieds de terrain, et on a soin de râtelier le plâtre pour le bien mélanger à la terre. On fait ensuite dissoudre du sulfate de cuivre dans de l'eau, dans la proportion de dix-huit grains à un demi gros par pinte, et on arrose copieusement le terrain préparé. Le plâtre empêche le ver blanc et le sulfate de cuivre le tue.

Il y aurait peut-être avantage de préserver la graine de betterave avec du plâtre et du sulfate de cuivre. C'est un essai qu'il serait bon de tenter le printemps prochain.

Décision judiciaire concernant les journaux.

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de Poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal

soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement l'éditeur peut continuer à le lui renvoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de payer, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Conseil Législatif,
G. M. MUIR,
Greffier de l'Assemblée Législative.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA

GAZETTE DES CAMPAGNES

Le prix d'abonnement est de une piastre par an. L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, et on ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné, par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction doit être adressé à

FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire,